

FICHE PROGRAMME

SECOURISME - SANTE

Référence : PR3010

FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Code du travail Article R4224-15 :

Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :

- 1° Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ;
- 2° Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux.

Code du pénal Article 223-6 :

Quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne s'abstient volontairement de le faire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. Sera puni des mêmes peines quiconque s'abstient volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ou pour les tiers, il pouvait lui prêter soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours.

Profil du participant :

Personne désignée ou volontaire pour porter secours en cas d'accident.

Objectifs :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
- Mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Durée et rythme :

La formation s'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes et sa durée est de 14 heures auxquelles il faut ajouter, si nécessaire, le temps pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

Format :

Présentiel

Programme : Conforme au programme de l'INRS

Compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

5. Secourir la victime de manière appropriée

Compétence 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Risques spécifiques :

Situations inhérentes aux risques spécifiques

Le contenu de ce thème et le temps éventuellement nécessaire au-delà des 14 heures sont à l'initiative du médecin du travail.

Méthode pédagogique :

Cette formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques

Un livret sera remis aux participants reprenant tous les thèmes abordés

Évaluation :

La formation est réalisée par des formateurs SST certifié par l'INRS et à jour de renouvellement.

Une grille de certification des compétences du SST est utilisée lors de chaque formation, seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST.

Modalité d'évaluation des acquis :

En vue de l'obtention du certificat SST, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation.

Evaluation conforme au document de référence SST INRS V8 – 01/2021

Matériel mis en œuvre :

Plan d'intervention SST

Plan d'Action Prévention SST

Mannequin Adulte, enfant, nourrisson

Défibrillateur de formation

Dispositif de protection facial et Matériel de désinfection

Maquillage pour simulation de plaie, brûlure, malaise

Pansement compressif

Tapis de sol

Autocollant SST, Livret INRS, Attestation de fin de formation

Carte de SST envoyée à l'issus de la formation

Renouvellement :

Maintien et actualisation des compétences de 7 heures tous les 24 mois

Qualité du/des formateurs :

Connaissance du domaine de la formation à animer.

Expérience dans le domaine en rapport.

Savoir-faire : professionnalisme, pédagogie.

Accès à la formation pour les Personnes en Situation de Handicap :

Pour une identification des besoins et pour convenir ensemble des modalités de votre formation, merci de contacter notre Référent Personnes Handicapées